

L'ARCHÉOLOGIE EN CHARENTE-MARITIME

■ LE SERVICE D'ARCHÉOLOGIE DÉPARTEMENTALE

Le Service d'Archéologie Départementale a été créé en 2001 afin de répondre aux réformes de l'Etat dans le domaine de l'archéologie et aux besoins en termes d'aménagement du Département.



Ce service dispose d'une habilitation lui permettant de **réaliser des opérations de diagnostics et de fouilles préventives** pour les périodes **du Néolithique et de de l'Antiquité à l'époque moderne**. Ces opérations préalables aux aménagements, obligatoires après prescription des services de l'Etat, concernent des travaux initiés par le Département (tracés routiers, constructions ... etc.), des aménagements publics ainsi que des projets privés.



Composé de 8 agents permanents dont 4 responsables d'opérations spécialistes de différents thèmes et périodes chronologiques complémentaires, ainsi que des agents contractuels réguliers, le Service d'archéologie départementale remplit **deux types de missions** :

L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Elle constitue l'essentiel de l'activité du service qui consiste à réaliser les opérations de diagnostics et de fouilles préventives prescrites par l'Etat en amont des travaux.

Quelques exemples ...

Périgny (enceinte préhistorique), La Rochelle (quartier portuaire, cimetière médiéval), plus récemment Sainte-Soulle (ferme viticole antique). **Depuis 2001, près de 20 fouilles préventives** ont ainsi été réalisées par le Département.



L'ARCHÉOLOGIE PROGRAMMÉE

Afin de répondre à des problématiques scientifiques nullement générées par des aménagements, **le Département s'est engagé pour l'exploration et la mise en valeur de sites archéologiques** d'importance : sites médiévaux et modernes de Pons et de Hiers-Brouage, villas antiques de Saint-Saturnin-du-Bois et de Jonzac. Dans ce cadre, **le site du Fâ à Barzan fait l'objet, depuis plusieurs années, d'investigations par le Département**, des partenaires scientifiques (Universités, CNRS), l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) et des entreprises privées.

Plus d'informations

www.la.charente-maritime.fr – Rubrique Culture/Patrimoine